

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Michel Bonnefous par le bureau Arp Architectes SA pour la création d'une ouverture en façade aux combles sur la parcelle n° 480, folio n° 2, zone T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584074/1104895

Mme Janine Rapillard par le bureau d'architecture Philippe Bruchez pour l'agrandissement du balcon en façade Sud sur la parcelle n° 5075, folio n° 153, zone T4, lieu-dit Plans Pras à Verbier, coord. 2583075/1105535

M. Michel Gabbud par le bureau d'architecture Lorianne Maret pour la rénovation et l'agrandissement d'une habitation sur la parcelle n° 34209, folio n° 118 (73), zone T4, lieu-dit La Cot à Bruson, coord. 2581580/1101220 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCCZ)

M. Evrard Guillaume Bordier par le bureau d'architecture Morard & Coupy SA pour la création d'un local en sous-sol sur la parcelle n° 4495, folio n° 146 (12), zone T3, lieu-dit Les Esserts à Verbier, coord. 2584430/1105710

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.